



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Recommandation n° 17

L'odontologiste face à la douleur

Participants au groupe de travail : Pr D. DEVILLE DE PERIERE
Dr D. HILLAIRE BUYS
Dr M. GASS
Dr C.D. ARRETO



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Bibliographie

- Odonto-pharmacologie clinique. Editions CdP. Déc. 1999. Q.TIMOUR
- Chirurgie dentaire et patients à risque. Médecine – Sciences. Flammarion. Avril 1996
Y.ROCHE
- Comprendre et prendre en charge la douleur en Odontologie. Commission des dispositifs médicaux de l'ADF. 2001.

Références

Réf. 1 : Le praticien sait évaluer la douleur

Réf. 2 : Le praticien connaît et utilise les moyens d'évaluer la douleur

Réf. 3 : Le praticien sait prendre en charge la douleur

Réf. 4 : Le praticien sait prescrire un antalgique

Réf. 5 : Le praticien connaît les bases pharmacologiques nécessaires à l'utilisation rationnelle des médicaments antalgiques

Réf. 6 : Le praticien adapte sa prescription au terrain du patient

Réf. 7 : Le praticien sait anticiper l'apparition de la douleur

Réf. 8 : Le praticien sait prendre en charge la douleur post-opératoire

Réf. 9 : Le praticien assure le suivi du traitement prescrit

Réf. 10 : Le praticien rédige l'ordonnance selon les bonnes pratiques de prescription

Réf. 11 : Le praticien dispose d'informations actualisées

Réf. 12 : Le praticien est acteur de la pharmacovigilance

Réf. 13 : Le praticien est responsable de sa prescription



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 1 : Le praticien sait évaluer la douleur

	0	1	2	3	NC
Crit. 1.1 : Il interroge le patient sur la nature de sa douleur (aiguë, chronique).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.2 : Il l'interroge sur l'historique de sa douleur (ancienneté, facteurs déclenchants...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.3 : Il l'interroge sur les caractéristiques de sa douleur (intermittente, pulsatile,...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.4 : Il l'interroge sur la localisation de sa douleur et les irradiations éventuelles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.5 : Il l'interroge sur l'intensité de sa douleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.6 : Il pratique un examen clinique pour compléter son diagnostic.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.7 : Si nécessaire, il pratique un ou des examens complémentaires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.8 : Il sait que certaines douleurs peuvent être d'origine psychosomatique, voire psychogène.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 2 : Le praticien connaît et utilise les moyens d'évaluer la douleur

	0	1	2	3	NC
Crit. 2.1 : Le praticien s'informe sur la prise récente d'un traitement antalgique, co-antalgique ou autre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.2 : Il évalue par l'observation le retentissement de la douleur sur le comportement du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.3 : Il connaît l'existence des échelles d'évaluation de la douleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.4 : Il utilise une Echelle Visuelle Analogique (E.V.A).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.5 : Il connaît et utilise un autre moyen d'évaluation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.6 : Il adapte son évaluation en fonction du patient (âge, handicap...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.7: Il évalue le retentissement de la douleur sur la qualité du sommeil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 3 : Le praticien sait prendre en charge la douleur

	0	1	2	3	NC
Crit. 3.1 : Le praticien met en œuvre tous les moyens de prévention de la douleur (information, gestion du stress, anesthésie de contact, glace, ...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.2 : Il est conscient que la prescription d'antalgique n'est pas toujours nécessaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.3 : Il sait que l'acte thérapeutique peut suffire à soulager.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.4 : Il sait qu'il peut utiliser différentes classes pharmacologiques pour prendre en charge la douleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.5 : Il évalue l'efficacité des procédures de traitement qu'il a utilisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.6 : En cas de non efficacité du traitement, il prend contact avec une structure spécialisée dans l'évaluation et le traitement de la douleur (U.T.D., C.E.T.D.)*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.7 : Il possède les coordonnées de la structure spécialisée la plus proche.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(*) U.T.D. : Unité de Traitement de la Douleur

C.E.T.D. : Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 4 : Le praticien sait prescrire un antalgique

	0	1	2	3	NC
Crit. 4.1 : Le praticien sait que les antalgiques appartiennent à des classes pharmacologiques diverses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.2 : Il sait qu'il existe une hiérarchisation dans l'efficacité des traitements antalgiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.3 : Il choisit et adapte le traitement en fonction du patient (éventuelle automédication, âge, terrain, pathologies, antécédents,...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.4 : Il prescrit la forme galénique la mieux adaptée au patient (suspensions buvables, comprimés, gélules,...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.5 : Il détermine la posologie et la durée du traitement en fonction des informations recueillies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.6 : Il connaît les différents protocoles (attaque, entretien...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.7 : Il donne toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.8 : Il est vigilant aux interactions médicamenteuses.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.9 : Il prévient son patient du risque d'apparition d'effets indésirables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 5 : Le praticien connaît les bases pharmacologiques nécessaires à l'utilisation rationnelle des médicaments antalgiques

	0	1	2	3	NC
Crit. 5.1 : Le praticien connaît les principaux effets thérapeutiques associés à chaque classe de molécules à visée antalgique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.2 : Il sait que l'efficacité du traitement sera fonction de la concentration et du devenir du médicament dans l'organisme, ainsi que du terrain du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.3 : Il sait qu'une même molécule peut avoir des effets thérapeutiques différents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.4 : Il sait qu'il peut associer des molécules qui ont des mécanismes d'action différents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.5 : En cas d'inefficacité du traitement, il s'interroge tout d'abord sur la bonne observance du traitement et sur l'adéquation de la posologie.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.6 : Dans ses choix thérapeutiques, il tient compte du rapport bénéfice / risque.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.7 : Il s'interroge sur le coût du traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 6 : Le praticien adapte sa prescription au terrain du patient

	0	1	2	3	NC
Crit. 6.1 : Le praticien effectue un interrogatoire médical précis du patient (état de santé actuel, antécédents, passé algique).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.2 : Il répertorie les traitements en cours et les prises médicamenteuses récentes du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.3 : Il connaît les différents états physiologiques nécessitant des adaptations posologiques (âge, grossesse, allaitement...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.4 : Il connaît les différentes pathologies nécessitant des adaptations posologiques (insuffisance rénale, insuffisance hépatique...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.5 : Il sait que certaines pathologies peuvent favoriser le risque d'apparition d'effets indésirables (allergies, terrain atopique, insuffisance thyroïdienne...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.6 : Il sait que certaines associations médicamenteuses peuvent déséquilibrer les traitements en cours.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.7 : Si nécessaire, pour plus d'information, il contacte le médecin traitant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 7 : Le praticien sait anticiper l'apparition de la douleur

	0	1	2	3	NC
Crit. 7.1 : Le praticien est conscient que ses actes peuvent provoquer des phénomènes douloureux.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.2 : Il tient compte de tous les éléments susceptibles d'influencer la douleur (vécu, peur, stress, phobie...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.3 : Dans chaque cas, il utilise les moyens thérapeutiques les plus adaptés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.4 : Il prescrit toute molécule susceptible d'anticiper l'apparition de la douleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.5 : Il veille à ce que son accueil et son environnement de travail contribuent à une meilleure prise en charge du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 8 : Le praticien sait prendre en charge la douleur post-opératoire

	0	1	2	3	NC
Crit. 8.1 : Le praticien est conscient que le risque douloureux est variable en fonction de l'acte effectué et du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.2 : Il informe le patient du risque potentiel de douleur et de son évolution dans le temps.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.3 : Il informe le patient qu'il n'y a pas de corrélation entre durée de l'acte et douleur post-opératoire éventuelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.4 : Il lui donne toutes les informations et les recommandations nécessaires à sa prise en charge.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.5 : Il prescrit un traitement à visée antalgique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.6 : Il recommande des thérapeutiques adjuvantes (glace...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.7 : Il demande au patient de le tenir informé de tout élément nouveau.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 9 : Le praticien assure le suivi du traitement prescrit

	0	1	2	3	NC
Crit. 9.1 : Le praticien s'assure de la bonne compréhension de sa prescription.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.2 : Il insiste sur le respect des modalités de prescription.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.3 : Il informe son patient de la conduite à tenir en cas d'apparition d'effets indésirables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.4 : Il conseille au patient de lire attentivement la notice des médicaments prescrits.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.5 : Il met en garde le patient contre les risques de l'automédication.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 10 : Le praticien rédige l'ordonnance selon les bonnes pratiques de prescription

	0	1	2	3	NC
Crit. 10.1 : Le praticien s'assure que l'ordonnance contient toutes les informations nécessaires à une bonne dispensation des médicaments par le pharmacien (date, nom, âge, poids, spécialité ou DCI*, posologie, durée du traitement...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.2 : Il rédige son ordonnance en hiérarchisant les médicaments selon les nécessités thérapeutiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.3 : Il s'assure de la lisibilité de son ordonnance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.4 : Il s'assure de l'inviolabilité de son ordonnance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 10.5 : Il s'assure que le pharmacien a toutes les données pour le contacter en cas de besoin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*DCI : Dénomination Commune Internationale

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 11 : Le praticien dispose d'informations actualisées

	0	1	2	3	NC
Crit. 11.1 : Le praticien dispose d'un dictionnaire des spécialités pharmaceutiques complet et actualisé (papier ou support informatique).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.2 : Il lit les informations qu'il reçoit concernant les médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.3 : Il s'assure de la fiabilité des informations qu'on lui délivre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.4 : Il participe à des séances de formation continue.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.5 : Il se tient au courant des nouveaux consensus thérapeutiques sur le traitement de la douleur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 11.6 : Il connaît toutes les structures adaptées qui peuvent l'aider dans sa pratique (Centre d'Evaluation et de Traitement de la Douleur, spécialiste d'algologie, Centres Régionaux de Pharmacovigilance).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 12 : Le praticien est acteur de la pharmacovigilance

	0	1	2	3	NC
Crit. 12.1 : Le praticien possède les coordonnées du Centre Régional de Pharmacovigilance (C.R.P.V.) dont il dépend.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 12.2 : Il dispose de la fiche réglementaire de notification d'un effet indésirable fournie par le C.R.P.V.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 12.3 : Il notifie les effets indésirables graves et inattendus qui sont portés à sa connaissance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 12.4 : Il contacte le C.R.P.V. pour obtenir toute information sur le médicament (efficacité, interaction...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 12.5 : Il demande au C.R.P.V. dont il dépend des mises à jour régulières concernant la prescription d'antalgiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 12.6 : Il demande aux laboratoires pharmaceutiques des renseignements sur leurs médicaments.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	DOUL
L'ODONTOLOGISTE FACE A LA DOULEUR	

Réf. 13 : Le praticien est responsable de sa prescription

	0	1	2	3	NC
Crit. 13.1 : Le praticien vérifie que les bonnes pratiques de prescription sont respectées pour chacune de ses ordonnances.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 13.2 : Il est conscient du risque de falsification de son ordonnance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 13.3 : Il est conscient, qu'en tant que praticien prescripteur, il partage la responsabilité avec le pharmacien dispensateur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 13.4 : Il connaît son obligation d'informer le patient sur tous les risques liés à sa prescription.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 13.5 : Il est conscient que le patient est en droit d'accéder à son dossier et à toutes informations y figurant (loi du 4 mars 2002, et décret du 29 avril 2002).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 13.6 : Il prend toutes les dispositions nécessaires à assurer sa couverture de responsabilité civile professionnelle.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné